

École Primaire Publique Henri DÈS
 15 rue de la Mairie 35850 IRODOUËR
 ☎ 02.99.39.81.26 / ecole.0350294e@ac-rennes.fr

**PROCÈS VERBAL
 Conseil d'École du 08 NOVEMBRE 2021**

CIRCONSCRIPTION DE SAINT GRÉGOIRE

Noms	Présents	Excusés	Représentants des parents d'élèves		
L'Inspecteur de l'Éducation Nationale : M. Philippe GUICHOUX			Mme Audrey GROSSO	X	
Directeur - Président du conseil d'école : M. Hervé FAUCHOUX	X		Mme Mathilde POUGET	X	
Enseignants de l'école			Mme Céline BOURDAIS	X	
Mme Stéphanie PAUTONNIER	X		Mme Stéphanie BLAIS	X	
Mme Aurélie LHUISSIÈRE	X		Mme Marielle LEBLONG	X	
M. Mickaël PAUTONNIER	X		Mr Steven DESTEE	X	
Mme Marie TOQUET	X		Mr Mathieu BEBIN	X	
M. Cédric HAMELIN	X		Mme Marie CADORET		X
M. Florian COQUILLET	X		Mme Céline THÉBAULT	X	
Mme Mareva FEURPRIER	X		Monsieur le Maire : M. Mickaël LE BOUQUIN	X	
Mme Stéphanie CHARNEAU	X		Adjointe aux affaires scolaires : M. Thomas LE MONS	X	
Représentant du R.A.S.E.D. :		X	Coordinatrice Enfance Jeunesse : Mme Céline JACOPIN	X	

I. Présentation des membres du conseil et de l'équipe éducative

II. Élections des représentants de parents d'élèves

A. Déroulement des élections 2020/2021

• Participation

Modalité de vote	Exclusivement par correspondance
Nombre d'inscrits	245
Nombre de votants	180
Nombre de bulletins blancs ou nuls	12
Nombre de suffrages exprimés (S)	168
Taux de participation	73.47%

- Rappel des taux de participations antérieures : 45,49 % (2017), 77.49 % (2018), 70.59% (2019), 74.54 % (2020)
- Vote exclusivement par correspondance (Cf. PV CE 1 2019/2020)

• Parents élus :

- | | | |
|--------------------|-------------------|-------------------|
| • GROSSO Audrey | • CADORET Marie | • BLAIS Stéphanie |
| • THÉBAULT Céline | • POUGET Mathilde | (Suppléante) |
| • BOURDAIS Céline | • DESTÉE Steven | |
| • LEBLONG Marielle | • BÉBIN Mathieu | |

B. Réunion de présentation aux nouveaux RPE élus

Chaque année, le directeur réunit en sa présence les nouveaux parents élus afin de leur présenter leurs rôles et expliquer le fonctionnement de l'école. Un trombinoscope des RPE sera fait.

• Rôles des RPE :

- Relai auprès des autres parents envers le directeur et la mairie. Les RPE sont donc là pour relayer et accompagner.
- Médiateur
- Acteur du débat et force de propositions pour le bon fonctionnement de l'école.

- Filtre (toutes les demandes ne sont pas à évoquer au conseil d'école). Le conseil d'école n'aborde que le fonctionnement de l'école et non celui d'une classe ou d'une personne en particulier. Dans ces cas-là, il faut en parler au directeur ou à l'enseignant concerné pour que des solutions soient trouvées mais hors conseil d'école.
- Le directeur a aussi rappelé le lien Internet du site « La mallette des parents » qui peut répondre à un bon nombre de questions de parents sur l'école en général : mallettedesparents.education.gouv.fr

III. Effectifs et bilans de la rentrée 2021/2022

A. Enseignants et personnel de l'école :

- Aucun changement dans l'équipe. Réouverture de la 8ème classe 1 semaine après la rentrée.
- Arrivée d'un enseignant sur la décharge du Directeur : Jean-Marie HOUSSAY (12 lundis)
- Direction : Le directeur assure 2 missions supplémentaires
 - PIAL : Pôle Inclusif d'Accompagnement Localisé : Gestion et affectation des AESH sur la circonscription - Collèges de Melesse-La Mézière et Romillé
 - Assistant Prévention Santé et Sécurité au Travail (à destination principalement des Personnels)
- 5 AESH dans l'école pour le suivi de 11 enfants et 3 ATSEM.

B. Effectifs :

CYCLE I	<u>66</u>	CYCLE II	<u>64</u>	CYCLE III	<u>44</u>
TPS	<u>4</u>	CP	<u>18</u>	CM1	<u>17</u>
PS	<u>18</u>	CE1	<u>19</u>	CM2	<u>27</u>
MS	<u>19</u>	CE2	<u>27</u>		
GS	<u>25</u>			Total	<u>174</u>

C. Rentrée 2022/2023

Prévisions 2022/2023 avant enquête auprès des familles.								
TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
	8							
3	sûrs +10 ?	18	19	25	17	19	27	17
58				105				
163								

- 27 Naissances en 2019 : 8 élèves sont déjà inscrits (fratrie) + 10 (potentiels) soit 66% des naissances.
- Naissance en 2020 : ?
- Point sur le lotissement : des logements vont être livrés prochainement, plus que 2 terrains à vendre.
- Enquête prochainement auprès des familles et de la crèche.

IV. Périscolaire

La gestion du périscolaire et la coordination des projets Enfance-Jeunesse sur la commune prenaient trop de temps pour un seul poste. Aussi, des changements ont eu lieu à la tête du Pôle Enfance -Jeunesse :

- Monsieur Damien CHARNAL a pris la tête du Pôle Enfance jeunesse sur la commune.
- Madame JACOPIN a pris le poste de référente périscolaire. La création de ce poste spécifique répond aux besoins des familles, des animateurs et des enseignants d'avoir une personne de proximité pour échanger.

Effectifs du périscolaire et encadrement :

- Le matin 50 enfants sur le périscolaire (2 écoles confondues) avec les 3 ATSEM
- Le soir : environ 100 enfants pour 8 animateurs + Sandra LUSGARTEN (animatrice référente handicap)
- Chaque binôme d'animateurs propose une activité à chaque groupe (maternelle / élémentaire). Les enfants pouvaient se mélanger lors du protocole niveau 1. Ce n'est plus le cas à compter du 15 novembre (retour au niveau 2)
- Le midi : 12 animateurs. Le midi, chaque animateur est référent d'une classe. Les animateurs tournent sur les groupes à chaque période. L'animateur vient devant la classe de l'enseignant et accompagne le groupe sur tout le temps. Quelques animations sont proposées (ateliers lecture, créatifs ...) Cela devient à nouveau plus difficile avec le niveau 2 du protocole.

Les parents doivent bien s'inscrire sur le portail famille. Ne pas utiliser le cahier de liaison de la classe pour communiquer avec le périscolaire. Utiliser davantage le mail ou le téléphone du périscolaire.

Mme JACOPIN rappelle la nécessité de prévenir le périscolaire en cas d'absence. L'adresse ci-après peut être ajoutée au courriel qui est envoyé à l'école pour prévenir de l'absence.

coordination-enfance@mairie-irodouer.fr / 06 16 43 37 75

Monsieur LEMONS indique que depuis la rentrée, la base minimale horaire des animateurs a été relevée à 27h. Cela permet une continuité dans les horaires des animateurs sur la journée. Des temps de préparation ont ainsi été installés.

Un tableau a été mis en place pour présenter les activités réalisées lors des temps de périscolaire. Cela permet aux familles d'échanger avec leur enfant.

A propos des passerelles, des familles exprimaient le souhait de mettre en place une passerelle de retour de l'activité extrascolaire vers la garderie. Un sondage avait été fait. 11 familles étaient intéressées sur les 48 familles concernées. Cependant, il y a un manque d'animateurs le mercredi. Ainsi, pour pallier le manque, les animateurs finissent plus tôt le soir car moins d'enfants à partir d'une certaine heure. Le retour d'enfants après leurs activités induirait que des animateurs restent plus tard. La mise en place de la passerelle a donc été abandonnée cette année mais la question pourra se reposer dans le futur.

V. Règlement 2021/2022

Lecture du règlement. Pas de changement notable mise à part la remarque préalable sur le protocole sanitaire déjà inscrite l'année dernière : « *En cas de crise, notamment sanitaire, les membres de la communauté éducative (parents, élèves, personnels enseignants, communaux, médico-sociaux ...)* doivent respecter les consignes du **protocole national** consultable sur le site du ministère de l'Éducation Nationale. »

Remarques sur le règlement :

- La propreté est-elle une condition à la scolarisation ?

Même si l'enfant n'est pas propre en petite section, il est accueilli à l'école. En revanche, l'enfant ne met pas de couches à l'école (hormis problème de santé ou handicap). Néanmoins, il peut arriver que les enfants mettent des couches lors de la sieste. En Toute Petite Section, l'école peut demander aux familles d'aménager le temps de l'enfant tant qu'il n'est pas propre car pas physiologiquement prêt.

- La mise en place du panneau sens interdit pourra s'inscrire dans le prochain règlement intérieur lorsque les règles seront entérinées. C'est encore en phase d'essai.
- Le conseil est donné d'étiqueter les pulls et manteaux et d'équiper les enfants de vêtements pratiques (confortables et facile à mettre ou à retirer).
- La collation est interdite car les diététiciens la déconseillent. Par ailleurs, les enfants de maternelle mangent à 11h30. La collation n'a alors pas d'intérêt. Car trop proche de l'heure du déjeuner.
- Le directeur précise que le règlement intérieur de l'école est basé sur le [règlement type départemental](#)¹ téléchargeable sur le site de l'école.

Vote : Le règlement est voté à l'unanimité.

Après le vote et plus tard dans le conseil, Monsieur DESTÉE, RPE, pose la question du téléphone portable pour les élèves. Le directeur rappelle qu'une [loi](#)² est effectivement en vigueur. A IRODOUER, nous n'avons jamais été confrontés à la présence de téléphone par les élèves sur le temps scolaire. Cependant, cet ajout pourra être fait au RI l'année prochaine.

VI. Santé et Sécurité à l'école

A. Incendie

- L'exercice s'est très bien déroulé. Les classes n'étaient pas prévenues à part les classes des plus petits.
- La sortie s'est effectuée rapidement (1'30'') et dans le calme.
- Nouvelles consignes de sécurité dans les classes plus claires et nouveaux points de rassemblement plus éloignés des bâtiments.
- Rappel aux enseignants et adultes : prévenir les pompiers.
- 2 autres exercices seront faits dans l'année. L'idéal serait d'en programmer un sur le temps périscolaire.

¹ <https://ecole-primaire-henrides-irodouer.ac-rennes.fr/spip.php?article173>

² <https://www.education.gouv.fr/interdiction-du-telephone-portable-dans-les-ecoles-et-les-colleges-7334>

B. PPMS (Plan Particulier de Mise en Sureté)

Il existe 2 PPMS différents :

PPMS Attentat intrusion

- Présentation par le directeur de l'école.
- Exercice sera réalisé le 12 novembre 2021
- Signal d'alarme : sifflet à disposition dans chaque classe
- Scénario : mise à l'abri pour toutes les classes + fuite pour les cycles 2-3.
- Un diagnostic avec un référent sécurité de la gendarmerie a été fait. Le directeur détaille les points à améliorer.

PPMS risques majeurs

La question des arbres qui longent l'école est toujours en suspens. Le conseiller prévention départemental parle d'arbres qui bordent un bâtiment public. Monsieur Le Maire indique que la loi encadre la coupe et l'élagage des chênes qui se situent, de plus, sur un terrain privé.

Lors d'un PPMS tempête, les élèves de CE2-CM1-CM2 feraient classe dans d'autres lieux.

C. Santé à l'école

Protocole sanitaire³

Le directeur rappelle qu'il est national et composé de 4 niveaux.

Bilan infirmier

Au cours de sa scolarité un enfant bénéficie de plusieurs bilans infirmiers et/ou médicaux si besoin. Voici la programmation :

- Bilan en PS ou MS par la PMI (infirmière ou médecin).
- Un bilan en GS par l'infirmière scolaire.
- Un bilan en CM2 par l'infirmière scolaire.

VII. **Moyens financiers**

A. OCCE : mandataire : Cédric HAMELIN

Photos de classes : recette 372 euros

Photos individuelles : 18 novembre 2021

Pas de cotisation volontaire demandée cette année aux familles puisque peu de sorties ont pu être mises en place l'année dernière.

Il est rappelé que les principales recettes de l'OCCE sont versées par l'APE et la mairie.

B. APE :

AG début octobre 2021 : PV à venir

Le bureau a peu changé. L'APE constate un grand manque de bénévoles. Le faible investissement des familles a été remarqué. (Seulement 4 parents au loto malgré les appels). **Le conseil d'école remercie vivement le bureau de l'APE pour son investissement.**

Calendrier des actions :

- Gouter 1 fois par mois
- Décembre : vente de sapin/fromage et tartiflette à emporter.
- 21 janvier loto
- Fin mars vente de saucisson
- Mai repas festif
- 26 juin Fête de l'école

La Mairie va proposer un concert le 7 mai en partenariat avec le SIM de Tinténiac. L'APE sera sollicitée pour tenir un stand.

La collecte de papier journal s'est faite pendant les vacances d'Automne. Des familles trouvent cela peu pratique et regrettable que la benne soit venue pendant les vacances scolaires car les familles ne se rendent pas à l'école.

Communications des actions

Messieurs LEMONS et LE BOUQUIN rappellent qu'avant le 20 de chaque, nous pouvons écrire à la mairie pour faire paraître un article dans la feuille info mensuelle. Le panneau lumineux de la mairie peut aussi être utilisé.

³ <https://www.education.gouv.fr/covid19-mesures-pour-les-ecoles-colleges-et-lycees-modalites-pratiques-continue-pedagogique-et-305467>

Le bulletin annuel sortira au début de l'année 2022, chaque association ou organisation peut écrire à la mairie. Pour valoriser les actions réalisées et aider à la communication, une aide peut être apportée à l'APE par des RPE qui sont parfois aussi membres actifs de l'association.

C. Mairie :

- En 2021 :
 - Fournitures scolaires – 48 € par enfant (188 élèves)
 - Livres scolaires : 1 000 €
 - Livres de bibliothèque : 200 €
 - Prise en charge du transport et des entrées à la piscine,
- En 2022 : Le budget sera voté en mars mais le maire signale qu'il ne devrait pas y avoir de baisse.
 - Subvention pour les classes "découverte" réalisées : 8 € / jour / enfant, limité à 3 000 €,
 - Subvention pour les activités d'éveil et culturelles : 18 € par enfant soit 3 582 €.

VIII. Demandes à la mairie

Suivi des demandes faites aux conseils d'école précédents

A. Parkings :

Rappel des travaux effectués :

- Création d'un deuxième trottoir pour rejoindre le parvis de la salle multifonction.
- Mise en place d'un sens interdit afin de piétonner le devant de l'école.
- Un mail a été envoyé aux familles pour préciser l'interdiction : « Un sens interdit a été placé à l'entrée du « renforcement » en L. Pour rappel, l'accès est interdit à tout véhicule motorisé **hors véhicules autorisés** (personnels enseignants, agents municipaux, personnes en situation de handicap, livraisons au restaurant et naturellement les forces de l'ordre et pompiers), et **ceci toute la journée (sauf après 19h, heure de fermeture garderie) »**
- Ces conditions sont en phase de test pour déterminer à partir d'où l'interdiction doit commencer.
- Le sens interdit sera mieux marqué par la suite et des panneaux préciseront la plage horaire interdite. L'appel aux forces de l'ordre n'est pas exclu pour faire respecter ces règles de circulation.
- Quelques aménagements vont encore être faits (régulation de l'éclairage en cours, passages piétons, ...).

IX. Présentation principaux projets pédagogiques

École :

- Le projet d'école est terminé. Rappel des 3 enjeux majeurs

Enjeu n°1	• Développer le Vivre Ensemble et améliorer le climat scolaire
Enjeu n°2	• Ouverture culturelle
Enjeu n°3	• S'exprimer

- Quelques actions se mettent déjà en place :
 - o Ouverture Culturelle : Cinéma : projet Cinécole -> Toute les classes de l'école se rendront 3 fois au cinéma de Romillé
- S'exprimer :
 - o Création d'un journal de l'école au format papier : Mise en page en cours et sortie prévue Décembre 2021
- Spectacle de Noël : 3 ou 4 compagnies possibles. Le choix de la troupe sera communiqué au plus vite. Le spectacle est entièrement financé par la mairie. Conditions à déterminer en fonction du protocole sanitaire.
- Thème de l'école cette année : Le tour du monde

Cycle I :

- o Travail sur le tour du monde avec la découverte d'un continent par période.
- o Sortie scolaire prévue en fin d'année à La Ferme du Monde à Carentoir :
- o Nouvel an Chinois sous la forme d'un carnaval
- o Visite d'une caserne de pompiers avec les élèves de CP
- o Projet Artamuse à destination uniquement des élèves de petites sections. Projet en cours de création avec une troupe et en partenariat avec la Communauté de Communes de SAINT MEEN - MONTAUBAN

Cycle II & III

- Ouverture culturelle : Maison du Livre de Bécherel le 7 décembre pour les CP et CE1 : exposition et ateliers autour de la calligraphie

Piscine pour les CE1 et CE2 à partir du 8 mars. Nous manquons de parents (ou grands-parents) agréés pour accompagner dans l'eau. Même si votre enfant n'est pas concerné, nous avons besoin de vous pour nous accompagner. Pour rappel, les dates d'agrèments sont les suivantes :

- Jeudi 25 novembre de 18h00 à 19h00
- Lundi 21 février de 17h15 à 18h15
- Jeudi 24 février de 18h00 à 19h00
- Projet Sport Santé et Handicap pour les CE2
- Permis Piétons pour les CE2, CM1, CM2
- Projet Balle au pied (CM1 et CM2 lors de la première période), (CE1 et CE2 lors de la troisième période).
- Projet musique (SIM) pour les CE2, CM1 et CM2

Les élèves de CE2 CM1 CM2 travaillent sur l'œuvre musicale de Julien JOUBERT « Le p'tit Fernand et la Grande Guerre (14-18) ». Il s'agit de l'histoire d'un jeune garçon de notre époque qui retrace la vie d'un de ses ancêtres soldat pendant Première Guerre Mondiale. Un spectacle de théâtre et chants est prévu en mars avril. Dans ce cadre, une Marseillaise, musicalement réarrangée, a été chantée le [11 novembre](#)⁴ aux commémorations par les élèves de notre école. Les élèves bénéficient de séances avec Florian LAROUTE, musicien intervenant au SIM de Tinténiac.

- Ouverture culturelle : Maison du Livre de Bécherel le 7 décembre pour les CP et CE1, le 19 novembre pour les CM1 et CM2 : exposition et ateliers autour de la calligraphie, Visite animée de BECHEREL.

X. Questions de parents :

Amélioration de la visibilité des actions de l'école dans le bulletin communal annuel :

Proposition d'avoir un équilibre dans le nombre de pages dédiées aux actions des deux écoles (privée/publique), associations comprises). La mairie informe que pour les écoles, elle ne limite pas le nombre de pages. Elle publie tout ce qui est donné. Le directeur rappelle que les actions sont régulièrement relayées sur le compte Twitter de l'école qui est encore peu suivi par les parents.

Climat scolaire :

- Série TV coréenne « Squid Game », il n'y a pas eu de nouveaux problèmes depuis la reprise sur ce sujet. Pour rappel, un mail avait été envoyé aux familles pour faire appel à leur vigilance.

Au-delà du temps passé devant les écrans, l'équipe éducative se pose plutôt la question de l'accès trop facile aux écrans et à Internet par les enfants. Certains parents n'ont parfois pas conscience des images qui peuvent être vues par leurs enfants.

- Harcèlement scolaire : Plusieurs actions sont menées depuis 3 ans :
 - Intervention de la Brigade des mineurs
 - Sensibilisation au Cyberharcèlement et impact des réseaux sociaux (Exposés, permis Internet ..)
 - Grand Projet porté par Océane TERTRE, animatrice périscolaire, avec la création de courts-métrages et de romans photos l'année dernière.

Il est donc noté que les équipes enseignantes et périscolaires ont mis en place plusieurs actions pour lutter contre le harcèlement. La théorie semble acquise par les élèves. Cependant, des comportements inadaptés continuent d'être observés. En effet, quelques situations perdurent cette année sans que cela ne revêt un caractère général dans les classes. Le maillon parent doit aussi jouer son rôle puisque cela continue après l'école via les réseaux sociaux notamment. Le directeur rappelle que dans certaines situations, le recours à une main courante en gendarmerie pourrait être une solution pour les familles.

Pour la suite, le Projet Non au Harcèlement sera reconduit cette année. Dans ce cadre, Monsieur le Maire précise notamment qu'un magazine intitulé « *La violence à l'école : L'affaire de tous !* » sera distribué aux élèves.

Le directeur évoque aussi le [programme pHARé](#)⁵ qui se généralise dans les écoles. Il s'agit notamment de former des enseignants sur le sujet.

Commission enfance, projets mairie :

- Quelle implication des RPE pour l'année ? / répartition des RPE dans les groupes de travail éventuels.

Une commission enfance par période où un membre des RPE peut participer. A partir de janvier, des ateliers autour du gallo seront mis en place par la commune.

XI. Fin de l'ordre du jour

Directeur
Hervé FAUCHOUX



Relecture par Céline THEBAULT, RPE

Signatures :

Secrétaire
Florian COQUILLET



⁴ <https://www.ouest-france.fr/bretagne/irodouer-35850/quatre-anciens-combattants-decores-lors-du-11-novembre-jeudi-1a4cda69-4c27-418f-97f7-5ad0c12ade56>

⁵ <https://eduscol.education.fr/974/le-harcèlement-entre-eleves#summary-item-5>